

* + - * Signature de l’avenant 16 entre UNCAM et le SNAO

12 Juin 2023

Ecriture de la fiche mesure pour les modifications de la NGAP

26 Juin 2023

Convocation d’une CHAP Orthoptiste pour vote de la fiche mesure

3 Juillet 2023

* + - * Publication au JO : **Arrêté du 12 juillet 2023 portant approbation de l'avenant n° 16 à la convention nationale organisant les rapports entre les orthoptistes libéraux et l'assurance maladie signée le 19 avril 1999**

19 Juillet 2023

* + - * **Publication de la nouvelle NGAP au Journal Officiel**

?????/2023

* + - * **J+1 après la publication de la nouvelle NGAP : Suppression de la DAP sauf pour les renouvellements**
			* **J+1 après la publication de la nouvelle NGAP : Passage de AMY 8.5 à AMY 8** Mesure de l'acuité visuelle et de la réfraction avec ou sans dilatation et le renouvellement
			* Augmentation des actes :

20 janvier 2024

Champ Visuel avec seuil passe de AMY 9.5 à AMY 11.5

Champ Visuel sans seuil passe de AMY10.3 à AMY 12.3

AMY 5.8 passe à AMY 7 de l’ordre de 20minutes

AMY 6.5 passe à AMY 7.7 de l’ordre de 20minutes

AMY 12 passe à AMY 13.2 de l’ordre de 30minutes

AMY 18 passe à AMY 19.2 de l’ordre de 45minutes (contrairement à ce qu’il a été dit sur le décret)

Passage pour les actes donnant lieu à une primo prescription à un AMY 8.7